



# Françoise Grossetête



Compte-rendu de session plénière du Parlement – Janvier 2017

## Le fait de la semaine

La première ministre britannique, Theresa May, a détaillé, mardi 17 janvier, sa feuille de route pour la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Recherchant une solution de partenariat avec l'UE, avec une mise en œuvre par étapes, elle a réclamé un « accès le plus grand possible » au marché unique. Pour Françoise Grossetête, les négociations du Brexit doivent être l'occasion de lever les ambiguïtés qui ne servent que les intérêts des eurosceptiques et rappeler à Londres que l'accès au marché unique n'est pas négociable. « L'Europe n'est pas un supermarché. La liberté de circulation des biens est liée à celle des personnes, des capitaux et des services. Pas question donc de conserver des avantages sans se soumettre à des obligations. Theresa May continue de vouloir une Europe à la carte... à nous d'être fermes pour protéger les intérêts européens ».

## Élections de mi-mandat au Parlement européen : une victoire pour la droite

Après deux ans et demi de mandat, les principaux postes à responsabilité du Parlement européen étaient cette semaine remis en jeu. Cela a donné lieu à une session plénière un peu particulière, marquée par une série d'élections.

La plus importante cette semaine était bien sûr celle du nouveau Président du Parlement. Après 5 années à la tête de l'institution, le socialiste allemand Martin Schulz avait décidé de ne pas se représenter.

À la suite des élections européennes de 2014 un accord avait en effet été conclu entre les principaux groupes (Socialistes, Libéraux et Conservateurs) prévoyant de reconduire Martin Schulz à la Présidence du Parlement, à la condition qu'il laisse la place au candidat du PPE à la mi-mandat en 2017.

En décembre, le groupe PPE a donc élu son candidat à la présidence à l'issue d'une primaire interne. L'italien Antonio Tajani l'avait emporté. En campagne depuis le début du mandat, il a su jouer de son expérience, de son empathie et de sa proximité avec les députés.

Les socialistes ont cependant rompu l'accord conclu en 2014 en présentant malgré tout un candidat contre Antonio Tajani. La droite européenne a su habilement s'allier avec le groupe des libéraux (ALDE/ Modem et UDI français) et le groupe des Conservateurs et Réformistes (ECR/ conservateurs anglais et polonais) pour permettre au PPE de reprendre la Présidence malgré l'opposition des socialistes.

Antonio Tajani a finalement été élu Président du Parlement européen après 4 tours de scrutin, avec 351 voix, contre 282 voix pour le candidat socialiste Gianni Pitella.

Un résultat dont s'est félicitée Françoise Grossetête, convaincue que l'italien saura « rendre le Parlement européen, seule institution de l'UE élue au suffrage universel direct, encore plus

fort, respecté et proche des citoyens. »

Antonio Tajani, ancien Commissaire à l'industrie (2010-2014) et ancien Commissaire aux transports (2008-2010), a su tisser des relations privilégiées avec de nombreux députés européens et a une grande proximité avec la délégation française du PPE. Il a notamment participé à la Convention Europe organisée en 2016 au siège des Républicains.

Cette victoire consolide la position de la droite au sein du Parlement (nous avons par ailleurs obtenu la 1ère Vice-Présidence du Parlement et tous les postes que nous souhaitons). Cela devrait aussi permettre au PPE de pouvoir trouver davantage de soutiens au centre lors de l'examen de textes législatifs et de maîtriser l'agenda du Parlement.

Le PPE est donc à la tête des trois grandes institutions européennes (avec Donal Tusk au Conseil européen et Jean-Claude Juncker à la Commission). Il faut pourtant rester vigilant : le mandat de Donald Tusk à la tête du Conseil prend fin en mai, et les socialistes lorgnent sur le poste, évoquant même le nom de François Hollande comme possible successeur. Un désastre qu'il faut bien sûr empêcher.

### Le chiffre de la semaine

14,7 : C'est, en milliards d'euros, la somme investie sur la période 2014-2020 pour le programme Erasmus+, qui fête cette année ses 30 ans. Chaque année, ce sont ainsi près de 500 000 jeunes français qui bénéficient du programme européen de mobilité dans le cadre d'une expérience à l'étranger.

### Pour un socle européen des droits sociaux

Alors que la Commission européenne se prépare à ajouter un pilier social à l'Union économique et monétaire, les parlementaires ont adopté jeudi 19 janvier à Strasbourg un texte plaidant pour un socle européen des droits sociaux.

« Nous ne devons pas laisser à la gauche le monopole de la question sociale » a ainsi estimé Françoise Grossetête. « Alors que de nombreux pays d'Europe connaissent un taux de chômage élevé et une forte souffrance sociale, il est indispensable que l'Europe s'entende sur un socle commun de protection qui permette d'éviter le dumping social et de soutenir nos concitoyens les plus en difficulté » a-t-elle expliqué.

« Si nous parlons toujours de croissance économique, c'est aussi pour pouvoir redistribuer les fruits de celle-ci. »

Le rapport insiste ainsi sur la conciliation entre vie professionnelle et vie privée et demande à la Commission de faire des propositions législatives concernant le congé de maternité, de paternité, et le congé parental. Il demande aussi l'adoption d'une directive-cadre visant les nouvelles formes d'emploi issues des plateformes numériques.

Retrouvez toutes mes actualités sur  
[www.francoise-grossetete.eu](http://www.francoise-grossetete.eu)



### Françoise Grossetête

Vice-Présidente du groupe du Parti Populaire Européen

Députée européenne Les Républicains Rhône-Alpes, PACA, Corse

Secrétaire nationale à l'Europe LR

### Contactez votre députée

#### Par courrier

Parlement Européen  
60, rue Wiertz  
1047 Bruxelles

Fédération Les Républicains du Rhône  
48, avenue de Saxe  
69006 Lyon

#### Par téléphone ou fax

Tél. : +3222845952  
Fax : +3222849952

#### Par e-mail

[francoise.grossetete@europarl.europa.eu](mailto:francoise.grossetete@europarl.europa.eu)

